

## GALAXIE

Une hospitalisation sur quatre est consécutive à un accident.

En cas d'accident de la circulation, scolaire, sportif, domestique ou simple chute, GALAXIE propose 5 niveaux de couverture pour faire face aux conséquences financières liées à l'hospitalisation (téléphone, TV, frais de déplacement de vos proches, garde des animaux domestiques, ...).

**En cas de décès** suite à cet accident, un capital pouvant aller jusqu'à 130 000 € peut être versé aux personnes que vous aurez désignées.

**En cas d'incapacité physique permanente** suite à cet accident, GALAXIE vous fait bénéficier d'un capital calculé en fonction de votre taux d'IPP pour faire face à la perte de revenus, l'aménagement du domicile...

Sans limite d'âge à l'adhésion, sans questionnaire médical préalable, GALAXIE, vous permet de choisir votre niveau de garantie, d'opter pour une cotisation familiale, et de disposer d'une assistance accident.

## GALAXIE : LE CHOIX ENTRE 5 NIVEAUX DE COUVERTURE

PRESTATIONS	GALAXIE 3	GALAXIE 4	GALAXIE 5	GALAXIE 6	GALAXIE 7	L'ASSISTANCE ACCIDENT C'EST :
<b>ALLOCATION JOURNALIÈRE D'HOSPITALISATION</b>						
Accidents de la circulation	28,00 €	56,00 €	74,00 €	100,00 €	130,00 €	
Accidents domestiques, chute, travail, sportif...	19,00 €	28,00 €	37,00 €	50,00 €	65,00 €	En cas d'hospitalisation ↳ Garde/transfert des enfants ↳ Prise en charge des frais de location d'un téléviseur ↳ Garde des animaux familiaux.
<b>CAPITAL DÉCÈS</b>						
Accidents de la circulation	18 326,00 €	36 652,00 €	73 304,00 €	100 000,00 €	130 000,00 €	Des aides à domicile ↳ Aide à domicile suite à une hospitalisation
Accidents domestiques, chute, travail, sportif...	9 163,00 €	18 326,00 €	36 652,00 €	50 000,00 €	65 000,00 €	
<b>ASSISTANCE ACCIDENT</b>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	En cas d'enfant immobilisé au domicile ↳ Garde de l'enfant ↳ Ecole à domicile.
<b>COTISATIONS MENSUELLES</b>						
INDIVIDUELLE (1 personne)	4,70 €	7,70 €	13,00 €	16,00 €	19,50 €	Suite à des dépenses de santé engagées à l'étranger ↳ Prise en charge ↳ Avance de frais.
FAMILIALE (2 personnes et plus)	8,00 €	14,60 €	24,30 €	26,50 €	34,50 €	

L'allocation journalière d'hospitalisation concerne la période d'hospitalisation ainsi que ses suites en centres de rééducation, maisons de repos, etc... pour une durée de 60 jours par accident.

OPTION INCAPACITÉ PHYSIQUE PERMANENTE (I.P.P.)	PRESTATIONS	COTISATIONS MENSUELLES	
		INDIVIDUELLE	COUPLE
OPTION I.P.P. 1	30 000 €	2,70 €	5,40 €
OPTION I.P.P. 2	40 000 €	3,60 €	7,20 €
OPTION I.P.P. 3	50 000 €	4,50 €	9,00 €
OPTION I.P.P. 4	75 000 €	6,50 €	13,00 €
OPTION I.P.P. 5	100 000 €	9,00 €	18,00 €

### L'INCAPACITÉ PHYSIQUE PERMANENTE d'origine accidentelle

Presque toutes les activités de la vie quotidienne comportent des risques de blessures. Voilà pourquoi nous vous proposons l'option Incapacité Physique Permanente d'origine accidentelle.

↳ Cette option vous permettra, ainsi qu'à votre conjoint, de compenser la perte de ressources que vous et votre famille pouvez subir suite à un handicap définitif.

↳ Le capital qui sera versé sera calculé en fonction du taux d'incapacité attribué, sur la base du barème ci-contre.

↳ Cette option vous couvre jusqu'à l'âge de 65 ans.

Exemple : Monsieur Durand souscrit l'OPTION I.P.P. 3

A la suite d'un accident domestique, il est atteint d'un taux d'incapacité de 35 %.

Il bénéficiera d'un capital de 50 000 € x 35 % = 17 500 €